

Première mention française de la Glaréole orientale *Glareola maldivarum*

Le 25 mai 2014, sur la commune de Woignarue, Somme, au lieu-dit « marais d'Onival » nous avons observé deux oiseaux tapis au sol à une petite centaine de mètres : seules leurs têtes étaient visibles, et montraient qu'il s'agissait de deux glaréoles *Glareola* sp. Nous avons pensé à la Glaréole à collier *G. pratincola*, espèce dont l'observation est la plus probable sur le littoral picard, comme ailleurs en France. La présence de deux individus était par ailleurs intéressante, car elle constituait un effectif record pour la région.

OBSERVATIONS

Ces deux glaréoles étaient posées près d'une lagune de 1,3 ha environ, peu profonde, en partie couverte de scirpes, au centre d'une pâture entourée de barbelés et longée par le chemin où nous nous trouvions. Elles sont restées posées plus d'une demi-heure, immobiles, et n'étaient de ce fait que partiellement visibles. Heureusement, elles ont fini par s'envoler et nous avons alors pu constater qu'elles présentaient toutes les deux des couvertures sous-alaires brun-roux, ce qui éliminait l'éventualité de Glaréoles à ailes noires *G. nordmanni*. Mais l'une d'elles avait la queue courte, critère que nous pensions diagnostique de la Glaréole orientale *G. maldivarum*. Après consultation du « Guide ornitho » (SVENSSON *et al.* 2009), qui confirmait ce point, nous nous sommes attachés à observer cette glaréole dans de meilleures conditions afin de la décrire et d'en faire quelques photographies et digiscopies. Cependant, ses déplacements étaient rapides, alternant vol battu et vol plané à grande vitesse, pour ensuite retourner au sol où elle se tenait souvent dissimulée. Assez rapidement toutefois, nous avons pu constater l'absence de liséré blanc à l'extrémité des rémiges secondaires, autre critère qui distingue la Glaréole orientale de la Glaréole à collier. Les deux oiseaux ont ensuite alterné stationnements au sol, souvent de longue durée, et chasses en vol qui les amenaient à s'éloigner des abords de la lagune, où ils

1. Glaréole orientale *Glareola maldivarum*, 2^e année, Woignarue, Somme, mai 2017 (Laurent Gavory). 2nd-cy Oriental Pratincole, the first for France.

revenaient se poser toujours aux mêmes endroits. Au sol, ils restaient plutôt immobiles, ramassés sur eux-mêmes quand ils ne se mettaient pas à l'abri de mottes de terre ou dans des creux.

Entre temps, nous avions eu des échanges avec Thibault Daumal qui, ayant pu consulter une référence discutant les critères de détermination des glaréoles (DRIESENS & SVENSSON 2005), nous confirmait que distinguer la Glaréole orientale de la Glaréole à collier pouvait être difficile selon l'âge, la période de l'année et l'état du plumage de l'oiseau, et nous précisait les points à examiner. Nous avons alors concentré notre attention sur les parties de l'oiseau portant les critères diagnostiques, notamment pour évaluer leur état : extrémité des rémiges secondaires, coloration des rectrices externes, primaires externes, coloration des parties supérieures, du ventre et de la gorge, forme et coloration du bec, silhouette... Nous avons pu relever que les rectrices étaient bien identiques en termes de coloration et de taille ; de plus, elles ne présentaient pas d'usure particulière, qui aurait pu réduire leur taille. Les rémiges secondaires étaient usées mais de façon inégale. De plus, il était assez facile de comparer les deux oiseaux, ce qui fut très utile pour apprécier certains critères.

Vers 13h00, les deux glaréoles ont quitté le site après l'arrivée de personnes venues retirer l'un des chevaux présents dans la pâture. Nous avons cherché à les relocaliser en parcourant les zones humides au nord du site. Faute de les avoir revues, vers 14h30, nous sommes revenus sur le marais d'Onival et avons pu constater que les deux glaréoles étaient à

nouveau présentes. Les conditions météorologiques étaient assez bonnes en matinée puis, peu avant le milieu de l'après-midi, elles se sont dégradées, avec un ciel qui s'est couvert, devenant chargé, et un vent qui s'est renforcé. En conséquence, les oiseaux ont eu tendance à rester posés durant la fin de l'après-midi. Nous avons quitté le site vers 17h00. Avant notre départ, Clément et Valentin Condal nous avaient rejoints, ainsi que plus tard d'autres collègues : Thibault Daumal, Adrien Leprêtre, Laurent Spanneut. Les glaréoles étaient visibles sur la prairie jusqu'à la tombée de la nuit (V. Condal, comm. pers.). Elles ont été revues le lendemain (G. Reboul, comm. pers.) alors que les conditions météorologiques s'étaient sérieusement dégradées : pluie et vent jusqu'en milieu de journée. Elles ne l'ont pas été ensuite en dépit des recherches de plusieurs observateurs.

2. Glaréole orientale *Glareola maldivarum*, Woignarue, Somme, mai 2017 (Laurent Gavory). Oriental Pratincole, the first for France.



DESCRIPTION

DRIESENS & SVENSSON (2005) ont discuté l'identification de la Glaréole orientale, en détaillant les critères qui la séparent de la Glaréole à collier. Nos observations sur le terrain et l'examen des photographies que nous avons pu faire, ainsi que celles de L. Spanneut et G. Reboul, et un échange avec G. Driessens nous ont permis d'affiner la description de l'oiseau tout comme sa détermination.

Au posé, la Glaréole orientale est apparue légèrement plus petite que la Glaréole à collier qui l'accompagnait. Le dos, le manteau et les ailes paraissaient nettement plus foncés, avec un contraste moindre entre les ailes et les parties supérieures. La gorge était de couleur crème cernée d'un liséré noir plus épais que chez l'autre individu. Le bec était noir. La forme de la zone de la coloration rouge au bec a été difficile à apprécier : elle descendait de

l'extrémité intérieure de la narine vers le bord inférieur du bec. Il nous a semblé y avoir une différence de nuance de rouge entre les deux individus, celui de la Glaréole orientale étant plus carmin. Les lores étaient noirs, bien marqués et étendus, occupant l'espace en largeur entre le bec et l'œil. La nuque était chamois, sans nuance tirant sur l'orange comme chez l'autre individu. Le haut de la poitrine était chamois foncé, devenant orangé en descendant vers les aisselles et dans une moindre mesure vers le centre de la poitrine. Cette zone orangée était clairement plus étendue que chez l'autre individu. Le dessus du corps (dos et manteau) était dans des tons bruns moyens. En vol, le croupion était blanc, de même que les sous-caudales et la moitié postérieure du ventre. Sur le dessous de l'aile, les cou-

vertures et axillaires étaient brun-roux, tout comme les moyennes et petites couvertures primaires. Cette coloration s'étendait sur l'ensemble des couvertures secondaires, à l'exception de la totalité du bord antérieur de l'aile. Le dessus de l'aile montrait un contraste de coloration entre rémiges et couvertures. Les rémiges primaires étaient d'un brun foncé quasi uniforme, avec le rachis des deux primaires externes ressortant nettement car plus clair. Cette coloration brun foncé s'étendait à l'extrémité des secondaires en formant une bande uniforme jusqu'aux tertiaires. Les couvertures, également brunes, étaient plus claires. L'extrémité des rémiges secondaires et des primaires internes ne portait pas de coloration blanche, ni sur le dessus ni sur le dessous, notamment sur les

plumes les moins usées. Ce point, délicat à observer sur un oiseau au vol rapide et chaloupé, a suscité quelques discussions entre les observateurs ayant vu ces glaréoles. L'examen de certains clichés pouvait effectivement laisser croire à la présence de pointes blanches d'aspect décoloré. Mais les clichés pris le 25 au matin, les seuls réalisés avec d'assez bonnes conditions de lumière, ne confirmaient pas ce point. La décoloration apparente était probablement induite par un jeu de lumière sur l'extrémité des plumes usées. D'ailleurs, sur certains clichés, les rémiges primaires externes présentent également cette impression de teinte plus pâle, alors que chez les deux espèces elle est brune.

La queue a fait l'objet d'une attention particulière. Toutes les plumes de la queue étaient présentes. Les rectrices, notamment externes ne présentaient pas une usure notable et étaient identiques et symétriques. Très courte, la plus externe avait peu de noir à l'extrémité, moins de 20% de la longueur de la plume. La bordure noire des rectrices avait une forme s'amenuisant de l'intérieur vers l'extérieur lorsque la queue était partiellement étendue.

IDENTIFICATION

L'ensemble des observations a permis de dégager les critères suivants, qui permettent de conclure que nous étions bien en présence d'une Glaréole orientale adulte en plumage nuptial :

- 1) couvertures sous-alaires de teinte brun-roux;
- 2) absence de liseré blanc marquant l'extrémité des rémiges secondaires;
- 3) queue courte avec des rectrices externes réduites, dont

l'étendue de l'extrémité noire était inférieure au tiers de la plume; la bande noire formée par cette extrémité noire s'amenuisait de l'intérieur vers l'extérieur sur la queue partiellement étendue;

- 4) coloration globalement uniforme des rémiges, notamment les primaires internes et secondaires externes;
- 5) parties supérieures dans des tons bruns moyens;
- 6) coloration orangée plus marquée et étendue sur le haut du ventre.

STATUT DE L'ESPÈCE DANS L'OUEST DU PALÉARCTIQUE

Cette donnée constitue la première mention française homologuée. La Glaréole orientale est d'observation très rare dans le Paléarctique occidental. DE ROUCK & EBELS (2016) ont récemment listé les mentions européennes qui, avec cette première française, sont au nombre de 13 homologuées: sept en Grande-Bretagne (dont la première donnée européenne en juin-juillet 1981), deux aux Pays-Bas, une



4. Glaréole orientale *Glaréola maldivarum*, Woignarue, Somme, mai 2017 (Laurent Gavory). *Oriental Pratincole, the first for France.*

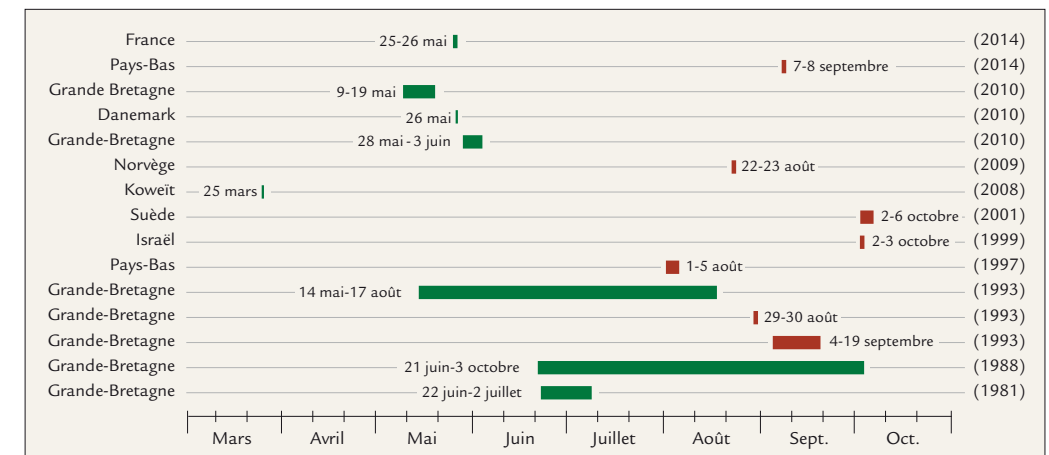
en Suède comme en Norvège, au Danemark et en France; il y a également une mention en Israël et une au Koweït. S'y ajoutent deux données posant question car insuffisamment documentées, l'une en Égypte et l'autre à Chypre, toutes deux d'avril 1993. La donnée du Koweït est du 25 mars 2008, mais toutes les autres données homologuées ont été obtenues entre un 9 mai et un 6 octobre, sept au printemps et

sept à l'automne (fig. 1). Deux observations ont donc été réalisées en 2014 en Europe occidentale à plus de trois mois d'intervalle et à une distance de 250 km à vol d'oiseau: en effet, après l'observation des 25-26 mai dans la Somme, un oiseau a été vu les 7 et 8 septembre aux Pays-Bas; à l'examen des deux séries de photographies, DE ROUCK & EBELS (*op. cit.*) considèrent qu'il s'agit vraisemblablement du même oiseau.

3. Glaréole orientale *Glaréola maldivarum*, Woignarue, Somme, mai 2017 (Laurent Gavory). *Oriental Pratincole, the first for France.*



fig. 1. Chronologie d'apparition de la Glaréole orientale *Glaréola maldivorum* dans le Paléarctique occidental (données d'après DE ROUCK & EBELS 2016). *Timing of records of the Oriental Pratincole in the Western Palearctic (data from DE ROUCK & EBELS 2016).*



REMERCIEMENTS

Merci aux observateurs avec qui nous avons eu des échanges, en particulier T. Daumal, V. Condal, P.-A. Crochet, L. Spanneut, G. Driessens pour leur avis sur l'identification, et L. Spanneut et G. Reboul pour les clichés.

BIBLIOGRAPHIE

• DE ROUCK K. & EBELS E.B. (2016). Oosterse Vorkstaarplevier bij Sint Philipsland in september 2014. *Dutch Birding* 2: 65-68. • DRIESSENS G.

& SVENSSON L. (2005). Identification of Collared Pratincole and Oriental Pratincole – a critical review of characters. *Dutch Birding* 27: 1-35.

• SVENSSON L., GRANT P.J., MULLARNEY D. & ZETTERSTRÖM D. (2009). *Le guide ornitho*. Delachaux et Niestlé, Paris.

SUMMARY

Oriental Pratincole, new to France.

An Oriental Pratincole in adult plumage was observed on 25-26 May 2014 at Woignarue in Somme, northern France.

It constitutes the first record of this species for France. A description is given and the species status in the Western Palearctic is summarized. Accepted by the French Rarities Committee (CHN), this species was added to category A of the French list by the French Avifaunal Committee (CAF).

Aurore Boussemart

✉ Laurent Gavery

(laurent.gavery@club-internet.fr)

Commentaire du CHN. L'identification de la Glaréole orientale *Glareola maldivarum* est parfois délicate en raison des variations rencontrées chez les Glaréoles à collier *G. pratincola*, notamment certains individus au plumage usé qui peuvent montrer une queue courte et une absence de bord de fuite blanc aux secondaires. Une excellente revue des critères permettant de séparer ces deux espèces a été publiée par DRIESSENS & SVENSSON (2005), et les lecteurs désirant approfondir ce sujet sont invités à s'y référer. Heureusement, la donnée de l'oiseau de la Somme était accompagnée d'une série de photos et de vidéos, et d'une excellente description détaillée, le tout confirmant la présence de plusieurs critères diagnostiques, tout en permettant la comparaison avec la Glaréole à collier qui se trouvait avec cet oiseau. Cette donnée a donc été acceptée par le CHN à l'unanimité au premier tour comme première observation de la Glaréole orientale en France. Les photos disponibles et la description montrent un oiseau à la queue très courte, au posé comme en vol, aux sous-alaires rousses et aux secondaires sans bord de fuite blanc. Certaines vidéos de l'oiseau se toilettant montrent un bord de fuite étroit, pâle (crème) sur les secondaires externes, non visible sur les photos en vol ; il n'a pas non plus été noté par les observateurs sur le terrain. Ce type de dessin aux secondaires est visible sur plusieurs photos de Glaréole orientale prise en Asie au mois de mai et n'est donc pas réductible. La queue très courte sur un oiseau non juvénile en mai, bien visible sur les photos en vol, semble exclure *pratincola*. Le dessin des rectrices externes, où le noir représente moins d'un quart de la longueur des plumes, est également typique de *maldivarum* (plus proche de la moitié de la plume chez *pratincola*). De dessus, les rémiges primaires et secondaires sont uniformément sombres (cas possible chez les deux espèces, alors que des secondaires externes plus pâles que les internes ou des primaires internes à veille interne pâle indiquent *pratincola*). La forme des narines (plus fines et allongées chez *pratincola*) ou l'étendue précise du rouge à la base du bec (plus réduite chez *maldivarum*) n'ont pas pu être notées avec certitude. Parmi les caractères utiles listés par DRIESSENS & SVENSSON (2005), cet oiseau présentait également une coloration chaude des parties inférieures s'étendant sur le bas de la poitrine et le haut du ventre (typique de *maldivarum* mais possible chez *pratincola*) et des parties supérieures très sombre (brun terreux sombre et froid), là encore rare chez *pratincola*. Enfin, certaines vidéos suggèrent que les pattes étaient longues et les observateurs ont noté une taille plus petite que la Glaréole à collier présente au même moment : ces deux éléments sont favorables à l'identification comme Glaréole orientale, sans être décisifs. L'âge de l'oiseau n'a pu être déterminé avec précision, car ni les rémiges ni les rectrices ne montraient de contraste de mue évident. Les oiseaux qui montrent des rémiges du même âge au printemps ne peuvent être âgés précisément (les oiseaux de 1^{er} été ayant renouvelé toutes leurs rémiges).

Commentaire de la CAF. La Glaréole orientale *Glareola maldivarum* niche de l'extrême sud de la Sibérie, l'est de la Mongolie et le nord-est de la Chine, vers le sud jusqu'au nord de l'Inde et au sud du Pakistan, à Ceylan, et dans le sud-est asiatique y compris à Taïwan et ponctuellement dans l'ouest du Japon. Elle hiverne en Inde, en Indonésie, dans le sud-est de l'Asie, en Nouvelle-Guinée, ainsi que sur des îles du Pacifique, mais surtout en Australie. La migration pré-nuptiale se déroule principalement en avril, avec les premiers passages dans le sud de la Chine en milieu de ce mois. C'est essentiellement à l'occasion de ce mouvement migratoire que l'espèce s'égare jusque dans le Paléarctique occidental, comme les auteurs l'ont résumé dans le présent article. Le maintien de l'espèce en captivité et sa commercialisation sont interdits en France (article 4 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection), ce qui limite fortement l'hypothèse d'un oiseau échappé de captivité pour l'observation considérée ici. Cette hypothèse, rendue encore moins réaliste par la présence simultanée d'une Glaréole à collier *G. pratincola*, a été rejetée par la CAF, qui souligne la concordance avec le patron d'apparition de l'espèce en Europe. Pour ces raisons, la CAF a placé la Glaréole orientale *Glareola maldivarum* en catégorie A de la Liste des oiseaux de France, sur la foi de l'oiseau d'âge indéterminé (au moins 2^e année civile) présent à Woignarue, Somme, les 25 et 26 mai 2014.